

malins et de nous permettre de poursuivre une discussion raisonnable et sensée.

• (3.30 p.m.)

Dans un chapitre consacré à la propriété étrangère du Canada, le rapport Watkins fait part des dangers que présente la propriété étrangère, y compris la perte de la souveraineté canadienne et les décisions extraterritoriales de ces compagnies étrangères. Si le futur va refléter le passé et si l'on protège ainsi les intérêts étrangers, américains ou autres, qui peut nous assurer que les intérêts de ces sociétés nationales ne l'emporteront pas sur ceux de ces régions? Je soutiens que la seule façon dont nous puissions garantir une croissance permanente et favorable des régions désavantagées du Canada, est de créer des sociétés de la Couronne sur une échelle jusqu'ici inégalée.

Je ne parlerai pas de ces organismes sans en profiter pour faire des suggestions. Certaines sociétés de la Couronne pourraient facilement s'établir dans ces régions. Nous avons dernièrement eu un débat au sujet des médicaments et on a signalé que les mesures proposées par l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations (M. Basford) pour faire baisser les prix ne suffisaient pas et qu'il fallait vraiment qu'une société de la Couronne s'occupe de la fabrication de ces produits. Voilà une industrie toute désignée pour la région en cause et d'autres régions semblables. Si nous dépensons le montant dont il est question dans ce projet de loi, pourrions-nous faire mieux que de les miser sur l'avenir de tous les Canadiens? De cette façon, tous les Canadiens pourraient être actionnaires de ces compagnies au lieu de faire des placements dans des sociétés dont la destinée ne nous appartient pas mais est dictée par un siège social en dehors de nos frontières.

Je n'ai pas l'intention de parler longuement de ce projet de loi et les honorables vis-à-vis peuvent attendre qu'on leur fasse signe d'applaudir. J'estime avoir dit presque tout ce que j'avais à dire, du moins, j'ai exposé mes idées dans les grandes lignes. Il y aura assez de temps lors des séances du comité et au retour du projet de loi à la Chambre pour l'examiner de façon détaillée. Je termine avec des observations qui prennent de nouveau la forme d'un avertissement en ce qui concerne les problèmes constitutionnels que suscitent les pouvoirs assumés par le ministre. Avec quelle rigidité interprétera-t-il la constitution canadienne? D'après certaines de ses déclarations antérieures nous savons qu'il est convaincu de la nécessité d'une infrastructure pour persuader l'industrie de s'établir dans un

[M. Saltsman.]

endroit approprié. Cela signifie que le gouvernement fédéral sera mêlé aux provinces dans la construction de routes, d'écoles, d'hôpitaux et autres projets du genre pour rendre des régions attrayantes pour l'industrie. J'espère que le ministre n'adoptera pas une position rigide comme celle de son confrère le premier ministre (M. Trudeau). Si cela lui arrive, je ne sais pas comment ce programme sera un succès.

La présence d'un dictateur en matière économique crée un grand nombre de problèmes à l'échelon fédéral. Il sera intéressant de voir comment on s'attaquera à ces problèmes, et aussi dans quelle mesure le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) pourra faire admettre à ses collègues que le constitutionnalisme constipé dont témoignent souvent les autres députés ne saurait répondre aux besoins de notre époque.

Comme l'orateur qui m'a précédé, je voudrais terminer en disant que tous les députés souhaitent au ministre de réussir dans son entreprise. Je peux l'assurer que nous allons examiner ses efforts de très près, les peser avec soin. Il a le pouvoir voulu pour servir le pays. Souhaitons qu'il sache s'en servir.

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur l'Orateur, il me fait plaisir de pouvoir prendre part au débat sur le bill que l'honorable ministre a présenté. Je voudrais tout de suite dire toute mon admiration au ministre parce qu'il a pris l'initiative d'apporter une mesure aussi salvatrice, parce que le Canada avait besoin de pareille mesure.

Nous savons que cette mesure ne servira pas de palliatif à tous les maux, mais nous félicitons sincèrement le ministre de se préoccuper de l'industrie. Il s'en tire très bien, car il s'agit, à mon sens, d'une des mesures les plus appropriées que l'on ait jamais adoptées au Canada.

Présentement, nous avons besoin de développer nos techniques industrielles. Nous avons besoin de moderniser nos industries par tous les moyens possibles, et cette mesure permettra de produire beaucoup pour la population et de créer une certaine main-d'œuvre, surtout de la main-d'œuvre spécialisée dans certaines techniques que nous ne pouvons pas employer présentement.

Cette main-d'œuvre est obligée, présentement, de s'expatrier dans d'autres pays. Nous payons pour activer et former cette main-d'œuvre, et un grand pourcentage de cette main-d'œuvre, présentement, s'en va à l'extérieur du pays, parce que nous n'avons pas les